

Rapport d'activités

2015 - 2016

CAUE ·
DE L'ESSONNE |

www.caue91.asso.fr  



Thomas JOLY
Président du CAUE 91
Maire de Verrières-le-Buisson
Vice-président de l'agglomération de Paris-Saclay

Édito

Le renouvellement du Conseil départemental au printemps 2015 a amené à la nomination de nouveaux représentants au sein de notre Conseil d'administration. Ce dernier m'a

Le CAUE,
un partenaire
précieux pour
construire l'avenir
de l'Essonne

confié à l'unanimité la présidence de notre belle association, et je l'en remercie.

Chacun sait que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association qui vit principalement du

produit d'une taxe, part départementale de la taxe d'aménagement sur les permis de construire. Or cette part connaît une diminution forte depuis cinq années consécutives, pour arriver à la somme de 1 euro en 2015.

Depuis mon élection à la présidence, nous n'avons eu de cesse de renouer un dialogue constructif avec le Conseil départemental, qui fixe cette part attribuée à notre association. Et nous sommes aujourd'hui sur la bonne voie.

La qualité du travail de notre équipe de professionnels, notamment dans son accompagnement des maîtres d'ouvrage publics ou privés, m'a permis de faire valoir tout le bénéfice pour un département à pouvoir compter sur un organisme réactif, qui allie l'objectivité du conseil à la rationalité de l'information.

Nous informons, sensibilisons, conseillons, accompagnons à des échelles très diverses. Les collectivités locales apprécient particulièrement l'apport si spécifique proposé par le CAUE, avec son équipe qui croise simultanément ses savoirs en urbanisme, en construction et en architecture, paysage et environnement. Ce sont ces compétences croisées qui permettent la mise en œuvre d'un accompagnement très constructif.

Ce rapport d'activités témoigne de notre engagement et de notre attachement à développer nos actions auprès de nos publics, malgré notre manque de ressources.

Que les élus ou les particuliers qui, parfois, doivent attendre un peu nos interventions, fassent preuve de compréhension. Ils obtiendront très bientôt satisfaction à leurs demandes, j'en suis persuadé. Nous avons aujourd'hui l'assurance de la part du Conseil départemental que le CAUE va retrouver un taux lui permettant d'exercer pleinement ses compétences.

La place du CAUE en Essonne, tant au plan technique que social et culturel, ne saurait être remise en cause. Les Essonniens sont en droit de trouver au CAUE un centre-ressource.

C'est notre ambition pour l'avenir. Elle est renforcée par les terribles inondations qui nous frappent en ce début juin 2016. Elles sont un cruel rappel de l'importance vitale de respecter les équilibres naturels du territoire, et sa biodiversité. 🏡



nous conseillons

**LES COMMUNES,
LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES**
Questions de PLU, de logement, cœur
de ville, bâtiments scolaires... Tour d'horizon
de nos actions en 2015-2016 p. 8-13

LES PARTICULIERS
Nous renforçons nos outils. p. 14

La carte de toutes nos interventions
de conseil en 2015-2016. p. 15

À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, RÉGIONALE ET NATIONALE

Notre nouvel atelier sur le SRCE et
la Trame verte et bleue p. 18-19

Les projets agri-urbains
en Essonne p. 20

Notre speed-dating citoyen
autour du climat p. 21

Les Rencontres
techniques Sud-Essonnes p. 22

Le Cirque de l'Essonne p. 23



nous transmettons

Les Jeunes Balades Urbaines,
dans les quartiers p. 26

Avec le Mois de l'Architecture,
le patrimoine essonnien
en vedette p. 27

Bibliographie spéciale architecture
pour le jeune public p. 27

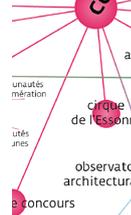
Promenade aéroportuaire d'Orly,
exposition pédagogique p. 28-29

"Juvisy en vitrine"
à la Nuit des Musées p. 29

Nos partenariats avec
l'enseignement supérieur p. 30

Architectes et paysagistes
dans les classes, Flash ton Patrimoine,
Enfants du Patrimoine : nos actions
auprès du jeune public p. 31

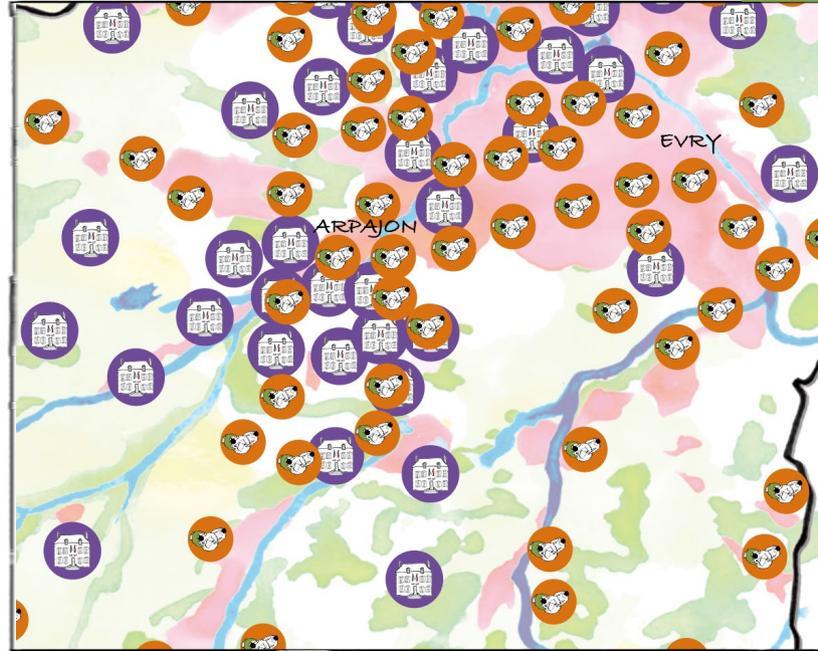
nous diffusons



Notre site Internet,
notre Gazette,
La Minute Métropole p. 34

Notre maillage en Essonne,
notre organisation nationale
et régionale p. 35

Notre conseil d'administration,
notre équipe permanente p. 36-38



Carte à retrouver page 15

NOUS CONSEILLONS

Dans un cadre législatif et un souci constant d'adaptation locale, nous apportons aux collectivités, à toutes les échelles, une offre de conseil qui leur permet une prise de décision éclairée.

Les questions ne manquent pas. Parmi celles que nous entendons souvent : « Je veux faire évoluer mon Plan Local d'Urbanisme. Comment faire pour prendre en compte mes projets? »... « Comment moderniser mon école? »... « Une nouvelle loi à l'horizon pour promouvoir la biodiversité. Cela représente quelle opportunité pour mon projet de territoire? »... « Comment accueillir des logements dans le centre de ma ville tout en valorisant son patrimoine? »... « Le Grand Paris s'invente aujourd'hui pour demain, quelle prise en compte des actions pour le climat en Essonne? »

Une offre large,
que nous adaptons
en permanence

Avec le CAUE, l'apport de connaissances et d'informations s'appuie sur les savoirs et les savoir-faire de notre équipe de professionnels de l'aménagement de l'espace : architectes, urbanistes et paysagistes, au service de la qualité des constructions, du respect et de la valorisation des paysages naturels et urbains, dans une perspective d'aménagement soutenable des territoires. Le CAUE ouvre des possibles.

Nous nous adressons aux collectivités dans un esprit de coopération avec les services existants. Faire participer les usagers, les habitants, les professionnels, partager les diagnostics, tout cela fait partie de notre démarche pour répondre aux besoins exprimés par nos élus.

Du simple avis à l'accompagnement dans la durée, le CAUE ne fait pas de projet, mais illustre des principes qualitatifs et des orientations, notamment par l'apport d'expériences réussies. Il définit les enjeux avec le maître d'ouvrage, propose des orientations et suit la mise en œuvre des conseils si le maître d'ouvrage le souhaite. ■

NOUS CONSEILLONS LES COMMUNES

Questions de PLU, logement, cœur de ville...
Voici où nous sommes intervenus en 2015-2016

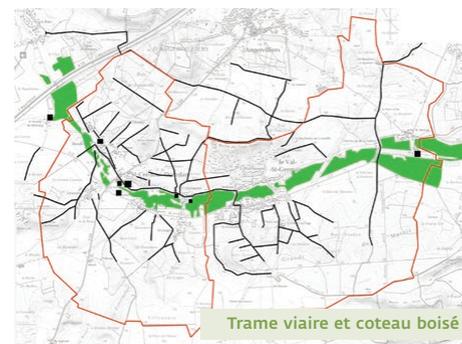
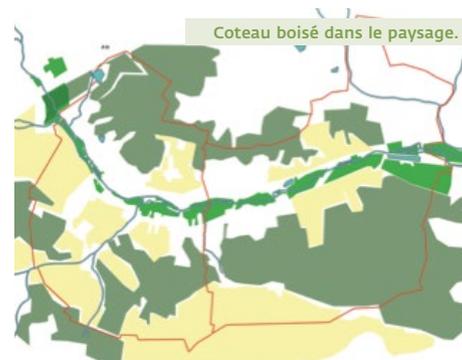
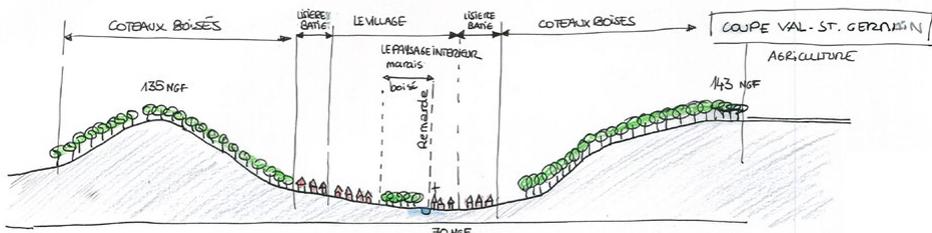
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN LE VAL-SAINT-GERMAIN

Assistance pour le passage du POS au PLU et pour la révision du PLU

Dans la vallée de la Renarde, ces deux communes sont limitrophes, avec un tissu urbain similaire. L'idée : les réunir pour proposer au BET (bureau d'études techniques) une commande groupée pouvant être avantageuse et permettre aux communes de travailler ensemble.

Notre action :

- Diagnostic en marchant.
- 4 ateliers de travail avec les élus, et rédaction d'un document de pré-diagnostic des communes.
- Assistance à l'élaboration du cahier des charges pour le choix du BET.
- Relecture par le CAUE du cahier des charges d'appel d'offres, et accompagnement dans le choix du bureau d'études chargé des PLU. ■



En 2015-2016, nous avons aussi travaillé avec ces communes sur ces sujets :

Saint-Chéron : comment appréhender les formes architecturales pouvant s'intégrer au paysage et répondre aux obligations de 35 logements à l'hectare inscrites au SDRIF.
Longpont-sur-Orge : suivi de la commission locale AVAP – diagnostic architectural, patrimonial et environnemental.
Chamarande : projet communal et création de logements, orientations d'aménagement du PLU.
Dourdan et **Chalo-Saint-Mars** : commission locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).
Boissy-le-Sec et **Corbreuse** : PLU. **Paray-Vieille-Poste** : accompagnement de la mise en place de la Trame verte et bleue. **Bouray-sur-Juine** :

poursuite de la démarche BIMBY et élaboration d'un guide. **Bruyères-le-Châtel** : conseil sur le devenir du parc et de la ferme du château, acquis en 2014.

... et avec les communautés de communes et groupements suivants :

Avec **Le Triangle vert** : lisières urbaines, élaboration d'un outil d'aide à la décision à destination des élus locaux. Avec **L'Arpajonnais** : suivi de l'Agenda 21. Avec la **Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne** et la **commune de Juvisy** : participation aux ateliers de Grand Paris Aménagement en vue du projet de Cœur d'Agglo. Avec le **Groupeement d'intérêt public de Grigny Viry-Châtillon** : travaux préparatoires aux projets de participation des

jeunes aux dynamiques communales. Avec la **Commission locale de l'eau Orge-Yvette** : participation au guide méthodologique de mise en comptabilité des documents d'urbanisme avec les prescriptions et recommandations du SAGE. Avec **Villiers-sur-Orge, Cœur d'Essonne Agglomération** : suivi de l'aménagement de la Coulée verte. Avec la **Fédération des Parcs naturels régionaux**, la vie idéale de l'Observatoire Photographique du Paysage – 2^{ème} rencontre avec le soutien du bureau des paysages du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Avec le **Parc naturel régional du Gâtinais** et l'**Ordre des Architectes** : comment accompagner la filière chanvre pour la construction ?



Visite "Cœur de ville" de Juvisy-sur-Orge avec les élus et différents acteurs de l'aménagement.

JUVISY-SUR-ORGE

Faire de la révision du PLU un projet collectif, "Écrire un récit pour Juvisy"

La ville de Juvisy se définit comme un territoire entre la métropole, dont il est l'entrée, et le bourg où il fait bon vivre. La municipalité a souhaité profiter de la révision de son PLU pour poser la question du devenir de la commune à l'ensemble des acteurs, élus, professionnels et habitants.

La ville de Juvisy allie la nécessité de se positionner sur des enjeux métropolitains (entrée dans la métropole, proximité de l'aéroport d'Orly, transformation de la gare, l'une des plus importantes de la région en nombre de voyageurs) et la volonté de préserver les qualités de vie d'une commune à échelle humaine. Les élus ont donc souhaité « écrire un récit pour Juvisy » à l'horizon 2025 qui intègre son histoire, sa géographie, son

paysage. C'est pourquoi ils ont imaginé en marge du PLU un « Off du PLU » : de nombreuses manifestations pour mieux connaître la ville, son territoire et imaginer ensemble son avenir.

Notre action :

- Le CAUE est intervenu lors de conférences sur « Le patrimoine d'aujourd'hui pour demain », ainsi que pour animer une soirée présentant différentes visions pour la

ville de demain à travers des témoignages. Nous avons aussi participé aux différents parcours commentés de la commune (*photo*). Les enjeux y ont été posés *in situ*.

- À la suite de ce processus, la commune nous a demandé de participer aux ateliers organisés par « Grand Paris Aménagement » pour le projet du « cœur d'agglomération » en compagnie de nombreux acteurs de l'aménagement. 📍



Nos outils pour débattre

Pouvoir dialoguer ensemble, c'est la base d'un échange d'idées où chacun peut apporter sa part.

Le CAUE adapte bien sûr ses modes d'intervention suivant la demande. Cependant, certains outils sont convoqués plus systématiquement :

- **Le diagnostic en marchant.** Tous les acteurs concernés parcourent le territoire ensemble. Les enjeux sont ainsi contextualisés. Les questions/

réponses profitent à tous. Cette (dé)marche permet souvent d'évoquer de nouvelles options *in situ*. C'est aussi un moment de convivialité pour fonder le projet.

- **Le travail en atelier.** Il a pour objet de prendre le temps d'échanger, de préciser les enjeux du territoire. Au-delà du très célèbre "Post-it", le CAUE imagine pour chaque demande des outils adaptés au contexte et aux questions posées.

NOUS CONSEILLONS LES COMMUNES

Questions de PLU, logement, cœur de ville...
Voici où nous sommes intervenus en 2015-2016

DOURDAN

Mission de conseil et assistance portant sur une pré-étude définissant les orientations pour l'aménagement du quartier du Puits des Champs

La demande : réaliser les objectifs du SDRIF en faveur du logement, et notamment du logement aidé. Développer les relations du futur quartier avec le cœur de ville et les quartiers environnants, définir les critères d'exigences requis auprès des concepteurs en terme de qualité architecturale, urbaine et paysagère de ce futur quartier.



Diagnostic en marchant

Notre action :

- Pré-étude de diagnostic urbain et paysager.
- Assistance à l'élaboration du cahier des charges pour le choix du BET (bureau d'études techniques). ■

Parcellaire, identifications des secteurs à enjeux.



LES GRANGES-LE-ROI

Accompagner la commune dans la révision de son PLU. Cibler et structurer les secteurs à enjeux de la commune

Notre action :

- Diagnostic en marchant.
- Trois ateliers de travail avec les élus : territoire, enjeux, questionnements.
- Restitutions pour proposer les secteurs à enjeux.



Atelier thématique avec l'équipe municipale.

- Assistance à l'élaboration du cahier des charges pour le choix du BET.
- Relecture par le CAUE du cahier des charges d'appel d'offres et un accompagnement dans le choix du bureau d'études chargé du PLU. ■



Le CAUE participe chaque année à de nombreux jurys de concours d'architecture.

En 2015-2016, nos chargés d'études ont participé aux jurys suivants : à **Boissy-sous-Saint-Yon**, jury de concours, lancement de

la consultation. À **l'École d'Architecture de la Villette**, présentation finale des études du diplôme spécialisation et approfondissement (DSA). À **Viry-Châtillon**, avec le groupe Opievoy, jury pour la conception et réalisation

de la tranche 1 du projet concernant le secteur de l'Accroche Nord, examen des prestations, audition des candidats. À **Vigneux-sur-Seine**, examen des candidatures et avis du jury sur la liste des candidats pour

la mission de maîtrise d'œuvre, de l'extension et de la réhabilitation de l'école Marcel Pagnol. Participation à la 3^{ème} édition du **Trophée Bois Île-de-France**, qui récompense les meilleures réalisations bois, commission jury.

À **Saint-Germain-les-Corbeil**, jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un gymnase et de locaux associatifs. À **Épinay-sur-Orge**, jury de concours pour la réalisation d'une médiathèque et d'une crèche.

LISSES

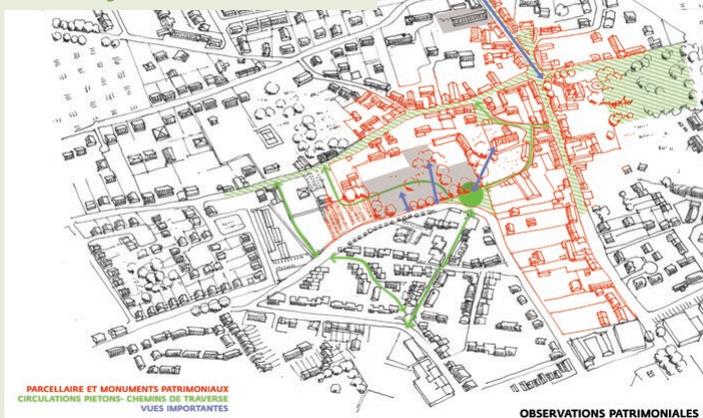
Réagir après un permis de lotir refusé

Accompagnement du CAUE pour renforcer la ville dans son expertise face aux demandes de promoteurs, fixer avec les élus et les services les grandes orientations d'aménagement du centre-ville et permettre l'écriture d'un cahier des charges pour les porteurs de projets.

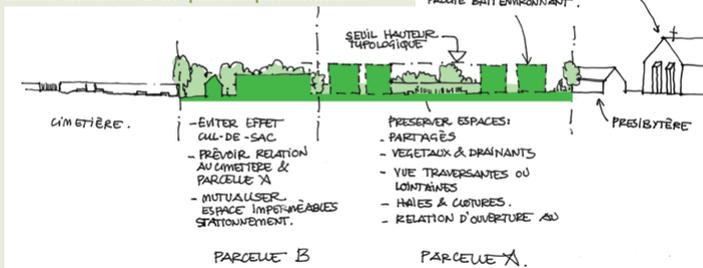
Notre action :

- L'équipe-conseil propose une réflexion à partir de deux entrées :
 - Comment faire évoluer un cœur de ville doté d'une double identité : patrimoniale et métropolitaine ?
 - Comment faire évoluer son foncier sans faire dériver cette identité en construction ?
- Analyse urbaine et paysagère.
- Ateliers de travail avec les élus et les services.
- Outiller la ville d'exemples et de références similaires afin de visualiser des orientations possibles.

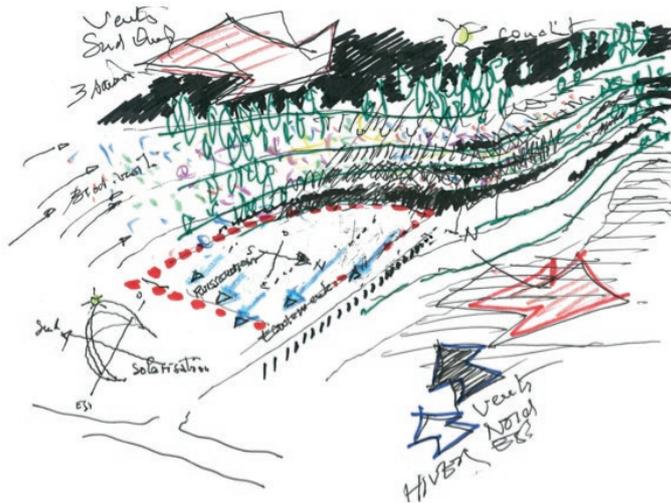
Présentation de l'analyse patrimoniale. En rouge, l'emprise du village historique, et sa trame singulière.



Coupe urbaine du terrain étudié, à la lisière du centre ancien et d'un quartier pavillonnaire.



Prise en compte des effets du vent pour définir l'implantation des bâtiments.



MAISSE

Lancement de concertation sur une offre immobilière

Suite au refus d'un permis de construire qui impliquait la cession d'un terrain communal au profit d'opérateurs immobiliers, la commune et les services de l'État (architecte et paysagiste conseil DDT et STAP) ont fait appel au CAUE pour assister la commune dans l'énoncé de ses exigences.

Notre action :

- Analyse-diagnostic. Elle a souligné la haute qualité et sensibilité du site concerné et ses contraintes (panorama sur la vallée, adossement à une réserve de biodiversité, présence sur deux orientations de masques solaires dus à l'accolement du domaine forestier de haute futaie, forte pente de l'assise...). Sur cette base, le partenariat a validé l'engagement d'un processus de mise en concurrence des offres sur cahier des charges performantiel, en cours d'établissement et en concertation avec le PNR.



NOUS CONSEILLONS LES COMMUNES

À l'école du changement

Pour aider les collectivités locales à diminuer leur consommation énergétique, les bâtiments scolaires sont un terrain d'action privilégié.

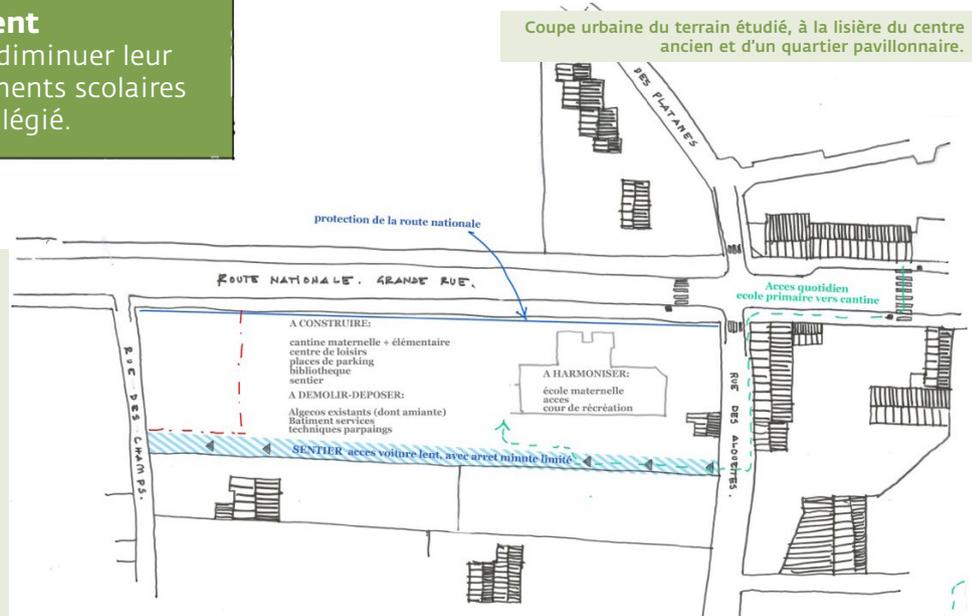
BOISSY-LE-CUTTÉ

Transformation de l'école maternelle en « îlot d'enfance »

La commune de Boissy-le-Cutté a fait appel au CAUE 91 en 2013, afin d'être aiguillée sur une première tranche de petits travaux d'amélioration de l'école maternelle. Après cette première consultation, des aménagements intérieurs ont été réalisés.

En novembre 2015, une nouvelle mission de conseil a été engagée, avec l'objectif de travailler plus largement à un nouvel « Îlot d'Enfance ».

Au programme, la construction d'un centre de loisirs d'une capacité d'accueil



de 100 enfants, la construction d'une cantine de 60 places, commune à l'école maternelle et à l'école élémentaire, la reconversion de l'ancien centre de loisirs en bibliothèque communale, la reconfiguration des espaces extérieurs (cour, circulation, stationnement, espaces partagés...).

Notre action :

Le CAUE a commencé sur site le travail de diagnostic et a fourni à la commune les premiers éléments d'une analyse qui aboutira en un préprogramme permettant à l'équipe municipale de lancer une consultation d'architectes et de planifier les futurs travaux pour 2018.

LA NORVILLE

Déconstruction-construction de l'école Pasteur, création d'une éco-école

Notre action :

- Équipe-conseil auprès de la commune dans la mise en place du processus de pilotage. Évaluation des phases programme et projet d'une école élémentaire à performance « Énergies Passives » et à faible impact sur l'environnement et la santé (GES, COV), protection de la nature et ressources fossiles. Le projet devra gérer l'ensemble d'un processus ou déconstruction et construction seront menés en simultanéité sur le site en activité. ■

VILLIERS-LE-BÂCLE

Rénovation du groupe scolaire. Le CAUE est appelé par la mairie pour mettre en œuvre un programme cohérent de travaux.

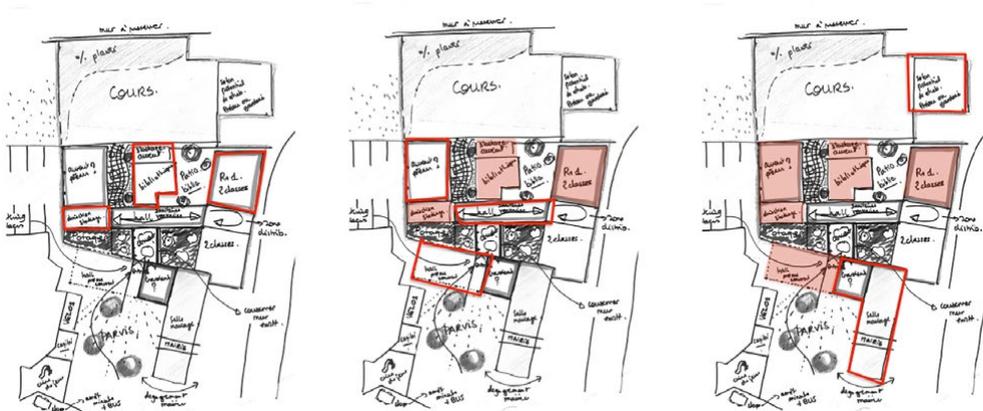
Notre action :

- Établissement d'un pré-diagnostic ressources / déficiences des salles de classe en matière de : confort (éclairage naturel, renouvellement air hygiénique, régulation des températures parois/air) et en matière de correction thermique des parois externes de l'ouvrage.
- En cours : procédure d'intervention des opérateurs (AMO environnement puis équipe de conception...). ■

VAUGRIGNEUSE

Rénovation et extension de l'école élémentaire

Bonne nouvelle : de jeunes ménages s'installent ! Au cœur du village, à côté de la mairie, l'école devient trop petite pour accueillir les deux nouvelles classes nécessaires et la salle de bibliothèque.



Notre action :

- Le CAUE met en place une série d'ateliers avec les élus et les usagers (scolaires et périscolaires) afin de définir un programme exigentiel partagé.
- Appréhension du fonctionnement plus global de l'école, des espaces de récréation, des espaces péri-scolaires.

- Prise en compte du confort des enfants et des enseignants notamment.
- Prise en compte des accès et de la cohérence des espaces publics entre la mairie et l'école.
- Attention portée à la performance énergétique pour réduire au maxi-

imum les coûts de fonctionnement du nouvel équipement.

- Proposition du CAUE :
 - pour la consultation d'un économiste qui vérifiera les hypothèses de construction / démolition.
 - concernant la procédure pour le choix du concepteur. ☑

BOISSY-SOUS-ST-YON

Réhabilitation de locaux de l'école maternelle

Notre action :

- Visites collectives et analyses prospectives par le CAUE de l'ensemble du site.
- Échanges avec les usagers du pôle de vie scolaire (écoles maternelle et élémentaire, centre de loisirs et péri-scolaire).

Suite à un long accompagnement, une stratégie de valorisation qualitative et équitable a été arrêtée, menant au développement du pôle communal. L'appel de concepteurs a été orienté sur une architecture bioclimatique tirant parti des climats extérieurs et des apports solaires. ☑



Des visites-auscultations d'établissements scolaires

Les visites d'écoles sont organisées dans le cadre de partenariats entre le CAUE et les collectivités publiques (élus et services). Ces déplacements visent à apporter informations et connaissances sur la mutation énergie-environnement du cadre bâti, à vivre des concepts d'espace, des principes d'organisation, des innovations, des façons de lier frugalité et qualité, pour en tirer les leçons dans les programmes futurs.

Une formation-réflexion pour les enseignants

À destination des enseignants du second degré de l'Académie de Versailles (95-78-92-91) et en tandem avec le CAUE 78, nous avons proposé une formation-réflexion d'une journée sur l'aménagement du territoire et la construction, aujourd'hui pour demain

En matinée, présentation-débat sur la base des observations et analyses-diagnostics tirées des visites effectuées, à la demande des élus, dans les établissements scolaires municipaux sujets à réhabilitation ou à extension. Les échanges ont notamment porté sur la question centrale : comment requalifier les classes et leurs enveloppes en engageant des transformations simples, efficaces, économes, saines et confortables, sans oublier de réduire les émissions de gaz à effet de serre et recourir progressivement aux énergies renouvelables pour la chaleur et l'électricité à produire ?

Dans l'après-midi, une visite a été organisée à Ris-Orangis, où le maire Stéphane Raffalli et quelques élus ont présenté le nouveau quartier en rive de Seine, ses objectifs, les résultats attendus.

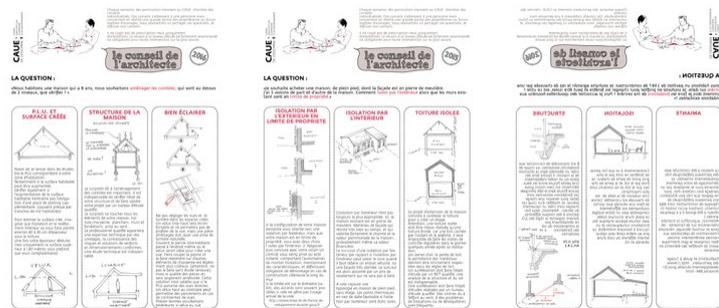
NOUS CONSEILLONS LES PARTICULIERS

Avec de nouvelles permanences en mairie et de nouveaux outils en ligne, nous renforçons notre aide.

Nos fiches thématiques

Chaque semaine, des particuliers viennent au CAUE avec des demandes de conseil. Pour diffuser plus largement nos réponses, nous avons établi ces fiches qui peuvent aider de nombreux propriétaires ou futurs maîtres d'ouvrage.

Toutes les fiches sont téléchargeables sur le site Internet du CAUE 91.



Le conseil aux particuliers est une mission fondatrice des CAUE, et nous y sommes très attachés. Nous orientons, conseillons les habitants qui réhabilitent, agrandissent ou construisent. C'est un **service gratuit** qui est offert aux porteurs de projet (particulier, représentant d'une copropriété, ou bailleur).

Écoute, professionnalisme, pédagogie du projet, attention portée à l'usage autant qu'à l'écriture du projet, à son insertion dans la commune... C'est tout le métier CAUE qui est mis à profit des Essonnais.

Depuis début 2015, un architecte-conseiller assure une permanence à Montgeron et à Yerres, sur place, en mairie. La convention passée entre ces communes et le CAUE prévoit que ce dernier apporte de l'aide et des conseils professionnels aux services d'urbanisme dans le traitement de certains dossiers d'autorisation, accompagne les particuliers qui souhaitent réaliser un projet, et sensibilise les instructeurs aux aspects architecturaux et d'intégration urbaine des projets traités.

CAUE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'ESSENNES
11 rue de l'Industrie
91000 MONTGERON



Chaque semaine, des particuliers viennent au CAUE chercher des conseils individualisés. Ces conseils s'adressent à une personne mais concernent en réalité une grande partie des propriétaires ou futurs maîtres d'ouvrages. Sous sollicitons ici partager ces questions, et diffuser nos conseils.

Il ne s'agit pas de prescription mais uniquement d'orientations. Le recours à un bureau d'étude est fortement recommandé ou obligatoire pour toute intervention sur la gros œuvre.

le conseil de l'architecte

2015

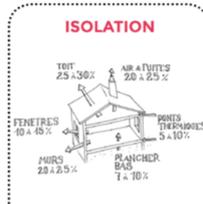
LA QUESTION :

«Nous habitons un pavillon de 1972 de constructeur que nous venons d'acheter. À l'étage, il est confortable, mais nous avons froid au rez de chaussée, surtout à l'ouest. Nous consommons beaucoup de chauffage, comment faire des économies d'énergie ? Nous pensions changer les fenêtres mais elles ont une forme presque ronde et sont scellées dans le mur.

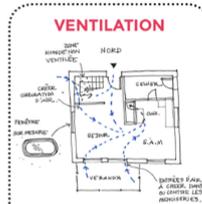


Les fenêtres datant des années 80 n'étaient pas aussi performantes qu'aujourd'hui, mais dans ce cas, ça n'est probablement pas les fenêtres la cause de l'inconfort. Les murs et le sol n'étant pas isolés, la priorité des travaux serait de commencer par une isolation des murs et de caletter les ponts thermiques près de la panne sablière (basse).

Dans le cas de murs respirant, nous aurions pu préconiser un correcteur thermique (enduit épais à base de fibres, qui permettent de gagner quelques degrés et une sensation de paroi moins froide), mais dans ce cas de murs en parpaings* enduit ciment, il est important de prévoir une lame d'air entre l'isolant intérieur et le mur pour éviter la condensation. Une isolation intérieure avec bon frein vapeur intérieur serait adaptée, parpaings etc. sinon un point de condensation peut se faire entre l'enduit intérieur et le mur. Attention au point de rosée au milieu du mur.
*Autre solution sera une isolation classique par l'intérieur : murs + sol. Moins économique mais plus efficace pour cibler de réelles économies d'énergies.



La baie fixe, sur-mesure, scellée dans le mur est un élément difficile à modifier. La changer dénaturerait l'authenticité de la maison. Une baie neuve standard ferait apparaître fortement l'image de son inadaptation. Nous recommandons donc dans un premier temps de tester l'isolation des murs. Si le propriétaire souhaite tout de même renforcer son isolation, un simple vitrage sur mesure, sans cadre, fixé au doublage intérieur sera le plus respectueux de la qualité architecturale. Dans une moindre mesure, des films isolants de sur-vitrage semi-rigides peuvent aussi apporter une petite amélioration thermique.



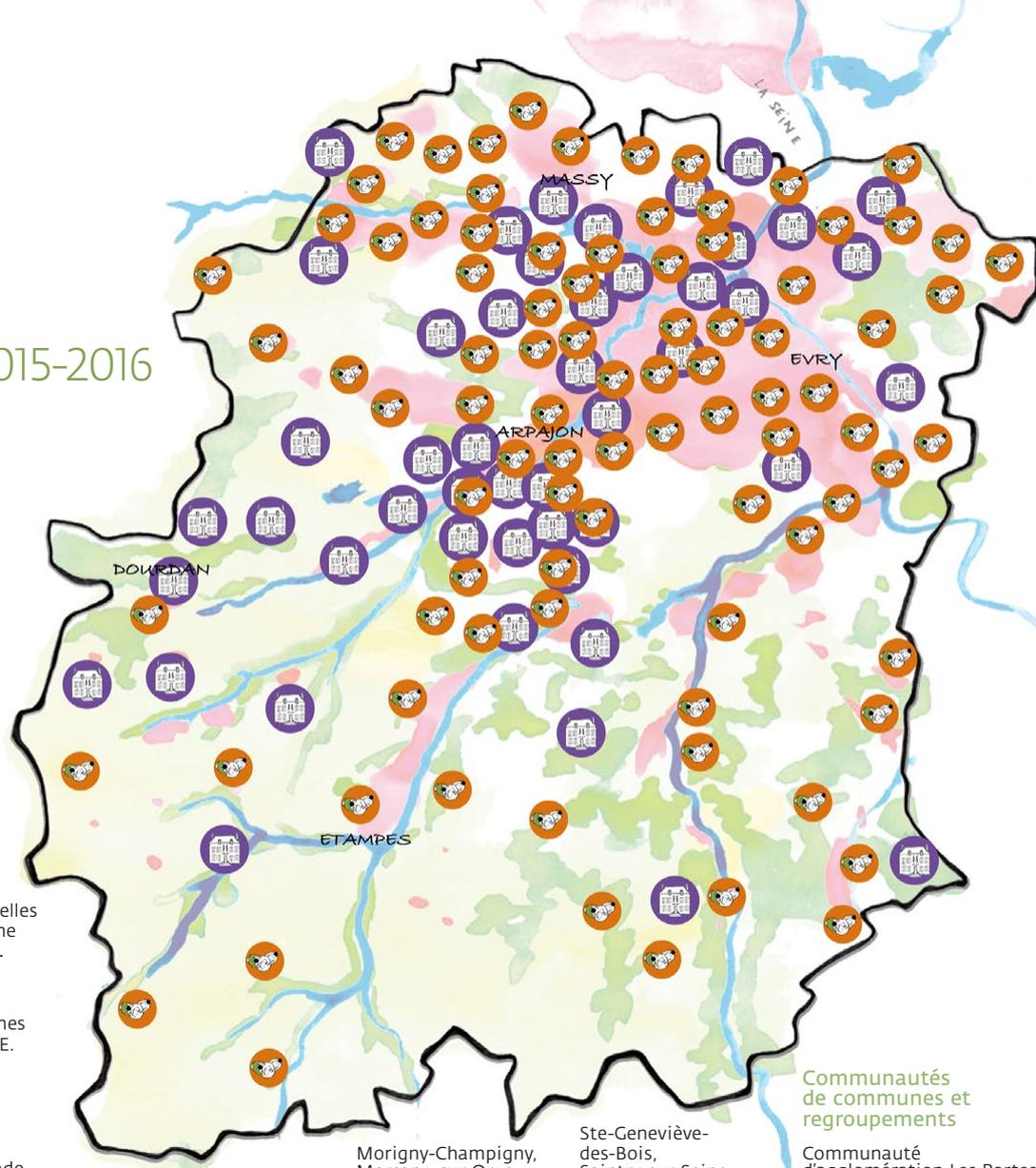
La description de son logement par le particulier a soulevé un grave souci de renouvellement d'air intérieur. Ce défaut engendre la présence de moisissures (noircissement) dans certaines zones, une dégradation plus rapide des revêtements intérieurs, et une réelle pollution de l'air intérieur.

Nous recommandons vivement de faire installer des prises d'air dans les menuiseries sud (le fait que ces menuiseries donnent sur la véranda est un avantage, l'air entrant sera déjà réchauffé par ce cas thermique). Et afin de faire circuler l'air, installer une VMC dans le bloc au cœur de la maison, qui aspirera l'air arrivé par ces nouvelles entrées d'air, et celui qui passe sous la porte d'entrée. Bien veiller à ne pas laisser trop de zones non ventilées, ajouter de petites entrées d'air si besoin.

3 autres outils pratiques

- **L'Abécédaire du particulier** : des fiches révisées, des contenus enrichis pour répondre aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE d'Île-de-France.
- **Le livret "Question de terrain"** pour aider les particuliers dans leur projet d'habitat, préparer leur projet, surmonter les obstacles.
- **Sur notre site Internet**, une page dédiée aux particuliers avec un formulaire de demande de conseil et des documents d'information à télécharger.

Nos actions de conseil en 2015-2016



Les communes dans lesquelles des particuliers ont fait une demande auprès du CAUE.



Les communes et communautés de communes accompagnées par le CAUE.

Communes

Arpajon, Athis-Mons, Authon-La-Plaine, Ballainvilliers, Ballancourt, Boissy-le-Cutté, Boissy-le-Sec, Boissy-sous-St-Yon, Bondoufle, Boullay-les-Troux, Bouray-sur-Juine, Bousy-St-Antoine, Boutervilliers, Bouville, Brétigny-sur-Orge, Briis-sous-Forges, Brunoy, Bures-sur-Yvette, Bruyères-le-Châtel,

Chamarande, Chalo-St-Mars, Cheptainville, Corbeil-Essonnes, Corbreuse, Courcouronnes, Dourdan, Draveil, Écharçon, Egly, Epinay-sur-Orge, Etampes, Etioilles, Etréchy, Evry, La Ferté-Alais, Fleury-Mérogis, Fontenay-les-Briis, Gif-sur-Yvette, Gironville-Sur-Essonne,

les Granges-le-Roi, Grigny, Guigneville, Guillerval, Igny, Juvisy-sur-Orge, Lardy, Leuville-sur-Orge, Limours-en-Hurepoix, Lisses, Longjumeau, Longpont-sur-Orge, Maisse, Marolles-en-Hurepoix, Marcoussis, Massy, Mauchamps, Mennecy, Méréville, Milly-la-Forêt, Moigny-Sur-École, Montgeron, Montlhéry, Morangis,

Morigny-Champigny, Morsang-sur-Orge, Nainville-les-Roches, la Norville, Ollainville, Oncy-sur-École, Ormoy, Orsay, Palaiseau, Paray-Vieille-Poste, Le Plessis-Pâté, Pussay, Quincy-sous-Senart, Ris-Orangis, Saclay, St-Aubin, St-Chéron, St-Germain-les-Arpajon, St-Germain-lès-Corbeil, St-Michel-sur-Orge, St-Pierre-du-Perray,

Ste-Geneviève-des-Bois, Saintry-sur-Seine, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Soisy-sur-École, Valpuiseaux, Varennes-Jarcy, Vaugrigneuse, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Vigneux-sur-Seine, La Ville-du-Bois, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villemoisson-sur-Orge, Villiers-le-Bâcle, Villiers-sur-Orge, Viry-Châtillon, Wissous, Yerres. ■

Communautés de communes et regroupements

Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, Communauté de communes de l'Arpajonnais, Groupement d'intérêt public de Grigny Viry-Châtillon, Commission locale de l'eau Orge-Yvette, Cœur d'Essonne Agglomération, Maison de l'Environnement d'Athis-Mons, Mission Locale Nord Essonne, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, le Triangle Vert des Villes maraîchères du Hurepoix, Terre&Cité. ■



Atelier SRCE et Trame verte et bleue, pages 18-19.

NOUS CONSEILLONS

Au niveau du département.

Le CAUE est un partenaire fidèle du Conseil départemental de l'Essonne. Les relations avec les services sont régulières. Parfois de manière ponctuelle, sur un point de veille technique, et parfois avec un développement sur le long terme. C'est notamment le cas avec le travail que nous menons en étroite collaboration avec le Service de l'Environnement, concernant particulièrement les Espaces Naturels Sensibles à créer en milieu urbain, ou avec la politique en faveur des communes rurales et péri-urbaines du Sud-Essonne.

Croiser les
compétences pour
trouver des solutions,
ensemble.

Au niveau de la Région et de l'État.

L'action du CAUE s'inscrit dans une complémentarité avec l'action de l'État : la DDT (Direction départementale des territoires), le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine), la Préfecture, la DRIE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie)... Des rencontres régulières

sont organisées au sein de commissions, d'ateliers, de pôles d'échanges en matière d'urbanisme et d'aménagement et d'ateliers afin d'avoir une cohérence d'action d'ensemble sur le territoire. 📄

NOUS CONSEILLONS

Nous mutualisons les expertises
de la Région et de l'État pour mieux informer

SRCE, Trame verte et bleue, biodiversité... Nos ateliers apportent des solutions aux collectivités

Lancé au printemps 2016, notre cycle d'ateliers avec les collectivités de l'Essonne repose sur le participatif. Un retour d'expériences très positif.

Au départ...

Les collectivités nous faisaient part de nombreuses demandes liées à la biodiversité, la nature en ville. C'est pourquoi le CAUE 91 a voulu engager une démarche commune, leur proposant de réfléchir ensemble à l'impact de la prise en compte du SRCE sur leur territoire. Notre but : donner les outils pour transformer en opportunité, et en projet, ce qui est bien souvent vécu comme une contrainte.

Les questions

Comment prendre en compte la politique Trame verte et bleue dans les documents de planification à toutes les échelles? Comment transformer une contrainte en un atout pour réaliser une réelle amélioration des continuités écologiques et de notre cadre de vie? Quelle place et quel impact avons nous sur notre environnement? Et bien d'autres questions...

Un cycle d'ateliers en 3 temps

- 1. Un temps d'ouverture** pour se forger une culture commune et formuler ensemble constats et définitions.
- 2. Un temps de diagnostics en marchant** sur les sites proposés par les participants pour contextualiser les enjeux. Les diagnostics *in situ* ont été la matière première de l'atelier n°3.
- 3. Un temps de synthèse et d'échanges** pour aller plus loin dans les démarches et faire le point sur les outils techniques et opérationnels en faveur des continuités écologiques.



Travail en atelier

Un partenariat fructueux

Grâce au partenariat avec l'État, la Région et l'apport du département, les participants ont bénéficié d'une expertise technique et juridique sur la traduction du SRCE dans les documents d'urbanisme, et les possibilités de financement des projets de mise en œuvre de la Trame verte et bleue.

Nos partenaires : le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, la DRIEE d'Île-de-France, la Région Île-de-France, le Conseil Départemental de l'Essonne, Natureparif, les CAUE d'Île-de-France.



La synthèse des travaux, accessible à tous

Retrouvez sur le site du CAUE 91 l'ensemble des ressources sur les TVB (le SRCE et son guide de lecture, bibliographie) et les synthèses des ateliers. Un cahier de restitution des nombreux échanges techniques sera également disponible.



Un diagnostic participatif pour se poser les questions ensemble, identifier *in situ* les points d'accroche de la Trame verte et bleue sur le territoire, et établir une grille de lecture.

Le diagnostic en marchant... ça marche!

Trois parcours-diagnostic, du plus rural au plus urbain, ont été programmés. Cette diversité a permis de formuler des constats et de poser des questions variées. Chemin faisant, élus, techniciens, experts et partenaires du CAUE 91 ont échangé sur les enjeux locaux.

Le fait de présenter *in situ* les outils et politiques mises en œuvre pour la Trame

verte et bleue a éclairé les participants sur les leviers à leur disposition : nous avons parlé des financements et partenariats possibles, affiné la lecture de cartes (SRCE, espaces protégés comme les sites classés et Espaces Naturels Sensibles du CD91, les Espaces Boisés Classés)... Grâce à cette dynamique de terrain, l'information circule mieux.

Un atelier évolutif

Au fil des parcours, de nombreuses questions ont émergé. Lors de l'atelier de clôture, nous avons essayé de faire ressortir les préoccupations principales des collectivités, pour mieux les accompagner. En voici un aperçu :

- Comment faire de la biodiversité une composante naturelle des projets urbains ou de territoire (ex : PLU ou PLUI)? Comment arriver à définir des priorités, à identifier les besoins?
- Comment le règlement peut-il aider au changement des pratiques?
- Comment impulser sur le terrain l'échelle transversale portée par le SRCE et le politique?
- Comment faire des choix entre usages, patrimoine, biodiversité?
- Comment sortir de l'opposition entre préservation et construction : faut-il déployer un nouveau vocabulaire?
- Il ne faut pas opposer nature et économie! 📍

Une initiative qui fait boule de neige

Nous avons lancé ce nouveau cycle d'ateliers au printemps 2016. Il est dans le fil de nos process très participatifs, de notre pratique du « faire ensemble ». Nous constatons avec plaisir que cette initiative fait déjà boule de neige. À mesure que les questions se posent, de nouveaux partenaires s'agrègent et des sujets d'études s'ouvrent...

Le CAUE de l'Essonne compte bien poursuivre cette dynamique, avec l'ensemble de ses partenaires, pour coller au plus près au territoire et faire bénéficier les collectivités de mesures d'accompagnement.

Ancrée en Essonne, cette initiative pourrait rapidement s'étendre à l'échelle régionale et nationale. Nos collègues des CAUE d'Île-de-France s'organisent d'ores et déjà pour décliner des actions allant dans le même sens.

NOUS CONSEILLONS

Au niveau du département, nos actions autour du territoire et des enjeux climatiques

Les projets agri-urbains en Essonne

Focus sur notre partenariat avec AgroParisTech et notre travail sur le projet "Agrige".

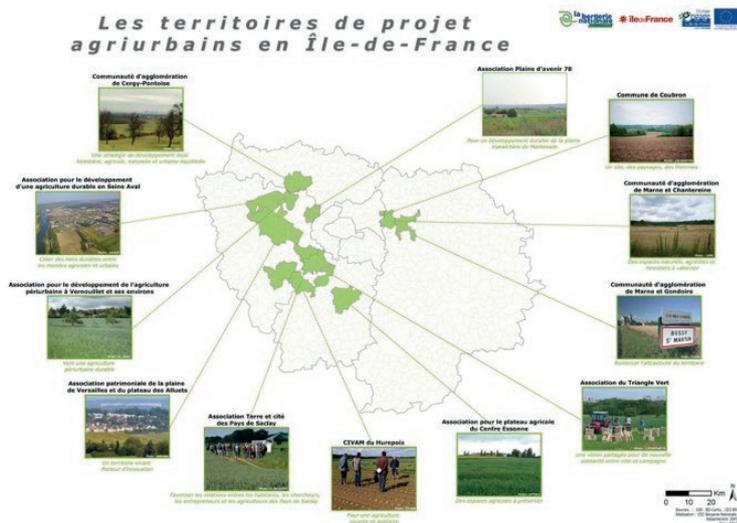
L'agriculture, sous ses différentes formes, est une composante majeure du département de l'Essonne, tant du point de vue spatial qu'économique et social. C'est pourquoi le CAUE 91 est engagé depuis de nombreuses années sur la question agri-urbaine, notamment auprès du département. Nous avons ainsi accompagné les appels à projets sur l'agriculture innovante dès les débuts.

Suite à un partenariat avec AgroParisTech sur les usages induits par les espaces agricoles des territoires agri-urbains, nous avons été sollicités pour participer à l'appel à projets 2015 PSDR-4 (Pour et Sur le Développement Régional). Il est porté par des établissements de recherche : Agroparistech, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Le projet "Agrige" (archipels agri-urbains, résistances et gouvernances) figure parmi les projets retenus pour la période 2016-2020. Il est constitué de trois équipes de recherche, sept territoires et projets agri-urbains partenaires, et les CAUE d'Île-de-France.

L'équipe Agrige veut comprendre la construction et le fonctionnement des territoires agri-urbains dans leur relation spécifique agriculture/société. C'est le premier projet de recherche sur cette dynamique encore nouvelle. Les quatre territoires ou projets agri-urbains essonniers sont impliqués : Terre & Cité, Plateau de Saclay, Civam du Hurepoix, et Triangle Vert. Nous y représentons, en partenariat avec les CAUE des Yvelines et du Val d'Oise, les CAUE d'Île-de-France.

Le CAUE est spécifiquement engagé sur la connaissance et l'évaluation des outils pédagogiques et de communication mis en œuvre par ces territoires, notamment à destination du grand public. Des stagiaires, rémunérés dans le cadre du PSDR4, seront intégrés à notre structure. La première année est déjà amorcée sur le recensement des outils existants. 



Nous nous faisons le relais des politiques ministérielles et nous valorisons les initiatives et projets locaux. Ainsi, nous avons profité de l'initiative **1000 paysages en action**, lancée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE),

pour mettre en ligne des projets essonniers recensés par un appel aux concepteurs et aux partenaires repérés lors de nos différentes actions. En ce qui concerne l'appel à projets **Paysages, Territoires et Transitions (PTT)**,

également du MEDDE, le CAUE de l'Essonne est, avec le CAUE du Gard, le représentant de la Fédération nationale des CAUE. Lors de l'événement **Terres en Fête**, pour célébrer l'arrivée du programme européen

LEADER sur le Plateau de Saclay, nous avons participé à des tables rondes avec de nombreux acteurs du territoire. Enjeux : développer les circuits courts et les actions de découverte du territoire. Nous étions également présent en amont des **Ateliers de Saclay**,

avec de nombreux acteurs locaux réunis par Terre&Cité, pour préparer cette rencontre avec des chercheurs de haut niveau. Et nous avons aussi participé au comité de programmation du **Groupe d'Action Locale du Plateau de Saclay**.



Grand débat avec les architectes de l'AIGP et mise en place des "papillons" : "Pour vous, le climat est une question de... ?"

Notre speed-dating citoyen autour du climat

Avant la COP 21, un événement à l'invitation de l'Atelier International du Grand Paris.

Dans le cadre de la COP 21, l'Atelier International du Grand Paris et ses 14 équipes internationales d'architectes-urbanistes ont organisé des événements pour débattre des objectifs pour le Grand Paris de demain. Six ateliers sont développés sur les territoires, pour aller au devant des citoyens et des élus. Leurs objectifs : être fédérateurs et partir de l'existant.

Les CAUE d'Île-de-France se sont lancés dans l'aventure, convaincus que « partir de l'existant », c'est avant tout donner la parole aux forces vives du territoire. Le CAUE de l'Essonne, en partenariat avec le CAUE des Yvelines, s'est engagé auprès de l'AIGP pour imaginer un événement dans le cadre du « Grand Paris # Climat ».

Le 21 novembre 2015, des élus, des aménageurs, des entrepreneurs et des citoyens se sont retrouvés à la salle Le Plan, à Ris-Orangis, pour une improvisation chorale autour des enjeux du climat. Avec notre « speed-dating », nous avons mis les gens autour de la table, sans afficher le statut de chacun.

Nous voulions écouter et relayer les projets et intentions des habitants et entreprises en Essonne. L'objectif était de relater des expériences, d'échanger sur des pratiques. Nous avons interpellé chacun sur la relation entre le climat et les grands thèmes liés à l'aménagement. À l'arrivée, une expression large et ouverte, relayée dans *Le Journal du Grand Paris Climat* qui a été envoyé à chaque participant. 📧

NOUS CONSEILLONS

Au niveau du département, nos actions autour de l'habitat, la biodiversité, l'énergie.

Les Rencontres techniques Sud-Essonnes

Pour réussir son projet communal autour de l'habitat.

La nécessité de produire des logements se trouve confrontée, sur nos territoires, à une autre nécessité, tout aussi forte : imaginer une offre capable de répondre aux besoins provoqués par les mutations des structures familiales, le vieillissement des populations, l'accueil des jeunes dans l'enveloppe urbaine constituée.

Les communes que nous accompagnons se préoccupent de pouvoir maîtriser les orientations d'aménagement de leur territoire, d'accueillir des logements qui viennent compléter l'offre communale, ou intercommunale, de penser la restructuration d'un quartier, le devenir d'une ancienne ferme...

Le Conseil départemental a mis en place un cycle de rencontres : les « Rencontres



techniques Sud-Essonnes » visant à favoriser le développement de l'offre de logements à loyers abordables dans les communes rurales ou périurbaines de faible densité.

Après une première journée réunissant les acteurs pouvant assister les collec-

tivités sur le sujet, une seconde a été consacrée à la présentation des enjeux et des modalités, pour une commune ou son groupement, de se saisir de la définition du projet communal ou intercommunal, en amont de l'élaboration des documents d'urbanisme, afin d'en préciser la stratégie et les outils permettant de développer la politique locale de l'habitat et du logement.

La Direction Départementale des Territoires, les services du Conseil départemental et le CAUE ont animé cette seconde journée à Chamarande. Les maires de Bouray-sur-Juine et des Granges-le-Roi se sont prêtés à l'exercice de témoigner de leur expérience en la matière. ■

Rénovation énergétique en copropriété : un atelier pour mieux planifier la phase travaux

À la Maison de l'Habitat, le 15 octobre 2015, le CAUE 91, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie Evry Centre Essonne, a organisé l'atelier n°2 « Comment planifier la phase travaux » de la journée de sensibilisation sur la rénovation énergétique en copropriété.

Objectif : mieux comprendre le phasage et le déroulement des travaux permettant d'aboutir à un réel plan de valorisation patrimoniale. Y ont été détaillés : les mesures réglementaires, le rôle et les missions du maître d'œuvre, les acteurs, ainsi que l'importance de déterminer clairement, au

moyen d'un cahier des charges adapté, les attentes du syndicat des copropriétaires pour la réalisation des travaux.

Le public concerné : copropriétés, conseils syndicaux, syndicats.

Un partenariat Ademe, Espace Clé Essonne, Agence Nationale de l'Habitat, ADIL 91, ALE Evry Centre Essonne, CAUE 91. ■



Concours "Action pour la planète"

En novembre 2015, le CAUE 91 a participé au lancement d'Action pour la planète, le premier concours éco-citoyen du Conseil départemental et sa Délégation au développement durable et solidaire. Ce concours récompense les pratiques et l'inventivité des habitants en faveur du développement durable. Nous avons largement diffusé cette action sur notre site, convaincus que de nombreuses actions sont déjà en cours et que la réussite tient à l'implication de chacun.

Équipe lauréate : l'école élémentaire de Baulne, avec "une éco-école pour la biodiversité".



Le Cirque de l'Essonne

Sur ce site remarquable, nous travaillons pour la préservation de la biodiversité et un aménagement harmonieux.

Le Cirque de l'Essonne est une « pépite » patrimoniale et naturelle au cœur d'un paysage très urbanisé, à la croisée de nombreuses activités économiques et flux de circulation. L'inscription sur ce relief forme un territoire où les co-visibilités sont constantes.

L'activité agricole et la mosaïque de milieux sur les coteaux en font un lieu où la biodiversité est particulièrement importante. De nombreux usages façonnent le paysage du Cirque : différents quartiers de jardins familiaux qui occupent le fond de vallée humide, des lisières urbaines de différentes natures, des équipements, la voie de chemin de fer, etc.

Le CAUE de l'Essonne et la Direction de l'Environnement du Conseil départemental, ont établi un document de synthèse afin de construire un plan-programme pour la préservation et l'aménagement harmonieux du Cirque de l'Essonne, avec l'ensemble des acteurs concernés (communes, EPCI,



Coupe et plan sur le Cirque de l'Essonne (de l'A6 à l'Essonne)



syndicats, associations...). La base de ce document de synthèse est réalisée à partir des nombreuses études existantes, des entretiens réalisés et de la bonne connaissance du terrain.

Comment concilier les enjeux d'urbanisme, de paysage, des activités et du maintien, voire de l'amélioration de la mosaïque de milieux naturels? Comment sécuriser et permettre de nouveaux usages pour les habitants des communes riveraines (promenade, aménagement-découverte des milieux humides, jardins familiaux recomposés, AMAP, serres communales...)?

Le plan-programme distingue des travaux à mettre en œuvre à court terme, et des aménagements sur le long terme. L'ensemble a pour objectif la préservation sur le long terme de ce paysage patrimoine de l'Essonne, rendu aux habitants, géré par ceux qui travaillent et qui vivent aux franges de ce site remarquable. ■



Première esquisse pour un plan-programme.



Nous avons aussi travaillé avec le **Conseil économique, social et environnemental de l'Essonne** : participation aux ateliers thématiques et aux séances plénières. Avec le **Service Filières Innovation et recherche** : participation au comité de sélection de l'appel à projets organisé par le département (Direction de l'Innovation et Développement des Territoires), « Agriculture périurbaine - Pratiques

agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement » Avec la **Direction de la Construction et des Bâtiments**, réunion préparatoire sur le thème « Les collèges vers un nouveau référentiel ». Participation aux quatre ateliers des **premières Assises Dessine-moi l'Essonne**, et au **50^e anniversaire de l'UME** (Union des Maires de l'Essonne). Avec le **Syndicat de**

l'Orge, présentation du projet de restauration de l'Orge et d'aménagement du Coteau des Vignes, à Athis-Mons. Avec la **Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne**, signature de la « Charte de gestion durable des espaces extérieurs situés sur les propriétés privées ». Nous avons été partenaires de l'exposition **Saclay COP : le Plateau de Saclay sous le prisme du climat**,

de **Terre & Cité** et dans ce cadre, participé à des ateliers sur les actions de communication et pédagogiques pour l'accompagner (maquettes, ateliers...). Nous avons participé au séminaire de **l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en IDF**. En 2015, le thème portait sur les nouvelles procédures de production du logement : « Habiter en IDF - quels montages pour quelles qualités? ».



Les Jeunes Balades Urbaines, pages 26-27

NOUS TRANSMETTONS

Le CAUE développe des actions de promotion culturelle relatives à l'architecture, à l'urbanisme, aux paysages.
Pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et à leur environnement, nous intervenons dans les écoles, de la maternelle à l'enseignement supérieur, avec **Architectes et Paysagistes dans les classes**,



Dans les écoles et « en ville », nous sensibilisons à l'architecture et à l'environnement.

« En ville », nous avons développé **Les Jeunes Balades Urbaines**, à destination des jeunes des quartiers de zones urbaines.

En lien étroit avec notre Union régionale, nous développons des actions comme **Flash ton Patrimoine**, et **Les Enfants du Patrimoine**, qui ont déjà trouvé leur public.

Nous développons par ailleurs en permanence une démarche de dialogue, de transmission de connaissances et de diffusion de la culture architecturale et urbaine auprès du grand public, et du public jeune, en « temps scolaire » ou en dehors.

Malgré une équipe très réduite cette année encore, ces actions peuvent exister grâce au soutien de nos partenaires. 🏠

Dans les quartiers, les Jeunes Balades Urbaines

LA CARTE DES CRASES DU ROI 1764-1773

SOURCE: ARCHIVES VIRY-CHATILLON

QUESTIONS

1- EN QUELLE ANNÉE SE SONT RÉUNIES VIRY-SUR-ORGE ET CHATILLON SUR SEINE ?

A-1640

B-1790

C-1920

D-1981

2- TROUVE 3 AUTRES EXEMPLES DE VILLES EN ESSONNE QUI SE SONT RÉUNIES

3- COMBIEN DE CHATEAUX Y A-T-IL SUR LA CARTE ?

A-2

B-4

C-6

D-10

4- RETROUVE LE CHATEAU QUI EXISTE ENCORE AUJOURD'HUI

5- RETROUVE LA FERME QUI EXISTE ENCORE AUJOURD'HUI

Un extrait du quizz imaginé par l'équipe.

Faire visiter un quartier par ses jeunes habitants : cette belle action du CAUE 94, nommée « Jeunes guides de banlieue », nous a inspirés pour créer les Jeunes Balades Urbaines, en 2013. Dès le début, en partenariat avec le Centre de Ressources Politiques de la Ville en Essonne et la Maison de Banlieue et de l'Architecture, nous avons voulu co-construire le projet avec les jeunes, qui sont vraiment entrés dans l'action grâce à la Mission Locale Nord Essonne. Depuis, les "JBU" grandissent, avec de nouveaux partenaires, dont le bailleur social I3F.

En 2015, le projet s'est posé pendant une semaine intensive à Viry-Châtillon, au quartier des Érables.

Un groupe de jeunes, encadrés par la Mission Locale et impliqués dans le dispositif de la « garantie Jeunes » ont sillonné



Une jeune reporter en action pour les JBU.

L'équipe des Jeunes Balades Urbaines 2015, à Viry-Châtillon, quartier des Érables.



le quartier, découvert son histoire, interviewé ses habitants. Comment on perçoit le quartier, quelle pourrait être son évolution, comment accueillir les nouveaux habitants? Tel était le cahier des charges de cette troisième édition. Elle s'est clôturée par un événement festif en présence de Jean-Marie Vilain, maire de Viry-Châtillon, qui s'est prêté au jeu du « Quizz du Quartier des Érables », élaboré par les jeunes.

La quatrième édition s'inscrit dans le prolongement des réflexions issues de cette semaine de travail. Son objectif : inventer une signalétique pour le quartier des Érables. Elle sera imaginée puis construite après un chantier enquête réalisé par les jeunes accompagnés des partenaires habituels et des graphistes du collectif « Ne rougissez pas ». L'inauguration a eu lieu début juin, dans le cadre du Mois de l'Architecture. 📍

Avec le Mois de l'Architecture, le patrimoine essonnien en vedette

La première édition du Mois de l'Architecture en Île-de-France a été lancée en juin 2015 par le Ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la DRAC d'Île-de-France, la Maison de l'architecture, l'Ordre des architectes d'Île-de-France et les CAUE d'Île-de-France. Plus de 100 événements accessibles à tous les publics (expositions, visites, rencontres, concerts, films, ateliers pour enfants, etc.) ont été organisés autour de la thématique de la création architecturale contemporaine.

Dans ce cadre, le CAUE de l'Essonne a proposé une série d'événements, une bibliographie, des lectures par des comédiens de lettres signées du Corbusier à la Cité de l'Architecture (avec les CAUE d'Île-de-France) et une visite de la cathédrale d'Evry ponctuée de lectures de correspondance de l'architecte Mario Botta – cette visite était inscrite dans la thématique « Lecture et Architecture ».



Tout en briques et en rondeurs, la cathédrale d'Evry, signée Mario Botta, est une œuvre remarquable. Elle avait fait sensation lors de son inauguration en 1996!



Archicube : construis avec l'architecte Tschumi, LE GUEN Sandrine, Actes sud, 2014
Un rond, un carré ou un triangle... L'architecture peut être d'une grande simplicité. En suivant l'œuvre du célèbre architecte Bernard Tschumi, vous vous initierez de différentes manières à l'univers de la construction.



Dessine ta maison, DODOS-UNGERER Christine, Pavillon de l'Arsenal Junior, 2013
Vous rêvez de devenir architecte ? Le temps d'un livre, vous pourrez appréhender le dessin et imaginer aussi bien une poignée de porte qu'une maison voire même une ville toute entière.



Iggy Peck l'architecte, BEATY Andréa et ROBERTS David, Sarbacane, 2007
Suivez les aventures d'Iggy Peck, cet architecte en herbe dont personne ne croit au talent jusqu'au jour où il réussit à faire ses preuves.



Cités merveilleuses, GOODWIN Rosie et CHADWICK Alice, Marabout, 2015*
Découvrez les villes du monde, réelles ou imaginées, tout en coloriant !



Dix petits amis déménagent, MITSUMASA Anno, L'école des loisirs, 1981
Accompagnez les dix petits amis dans leur déménagement et assurez-vous qu'aucun ne se perde en route.



Féfé & Imhotep, KERANGUE Aude, L'atelier de la maison en papier, 1981*
Au travers de petites histoires, de dossiers thématiques, d'interviews et de jeux, ce livre vous permettra de vous plonger dans l'univers de l'architecture.



Jeux et délires au centre Pompidou, GUIBERT RUSSEL Cécile, Actes sud, 2013*
Au fil d'une série de petits jeux, explorez le centre Pompidou et son architecture hors-norme !



Mon cahier d'architecture, VIAENE Mélanie, Mav Lille, 2012
A travers une série de jeux et d'histoires, ce livre vous apprendra les rudiments de l'architecture tout en vous faisant explorer les grands édifices de l'architecture contemporaine.



Petit Frank l'architecte, VIVA Frank, 5 continents, 2013
Petit Frank et son grand-père sont tous les deux passionnés d'architecture mais n'arrivent pas à se comprendre. Chacun à son propre point de vue et vif, ne pouvant complètement changer la donne. Un voyage, où l'architecture est abordée comme une passion familiale.

Notre "archi" bibliographie pour le jeune public

Pour donner aux enfants et aux adolescents l'envie de découvrir ce qui constitue leur environnement et les sensibiliser à l'architecture, composante phare de leur cadre de vie quotidien. Nous avons collaboré avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne pour créer une sélection d'ouvrages sur l'architecture et la ville, spécialement conçue pour un public jeune.

Retrouvez cette bibliographie sur notre site Internet.

Poser un nouveau regard sur l'aéroport Paris-Orly pour redécouvrir le paysage

Explorer les lisières aux abords de l'aéroport Paris-Orly : tel est le but de cette « Promenade aéroportuaire », une exposition montée par les CAUE de l'Essonne et du Val-de-Marne en collaboration avec leur réseau de contributeurs, et co-produite par la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly. On y retrouve les mutations successives du territoire, les programmations urbaines en cours, ainsi que la mise en relation

d'une continuité d'espaces ouverts, de loisirs, de mobilité, de production et de biodiversité.

L'exposition *Promenade aéroportuaire, un paysage de lisières à reconquérir* est l'occasion de mieux connaître ce grand territoire et d'en saisir les enjeux. L'exposition s'appuie notamment sur l'expertise d'une étude réalisée en 2010 par l'agence Folléa-Gautier (« Plan-guide pour la valorisation des paysages et du



© HDBA / carte postale d'Orly

cadre de vie autour du pôle d'Orly », produite par le Conseil Général de l'Essonne), et sur les multiples échanges avec les acteurs et usagers du territoire.

Exposition à la Maison de l'Environnement d'Orly jusqu'au 31 août 2016.

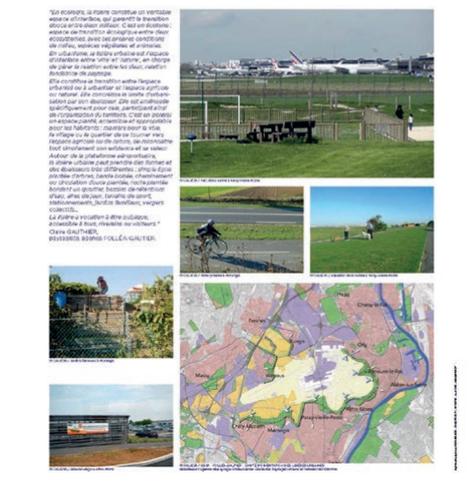
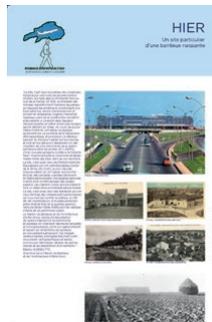
Dans le cadre de cette exposition, Cinéam présente *Nos dimanches à Orly*, des extraits de films tournés par des amateurs sur les terrasses d'Orly dans les années 1960-70, issus de son fonds d'archives. 📺

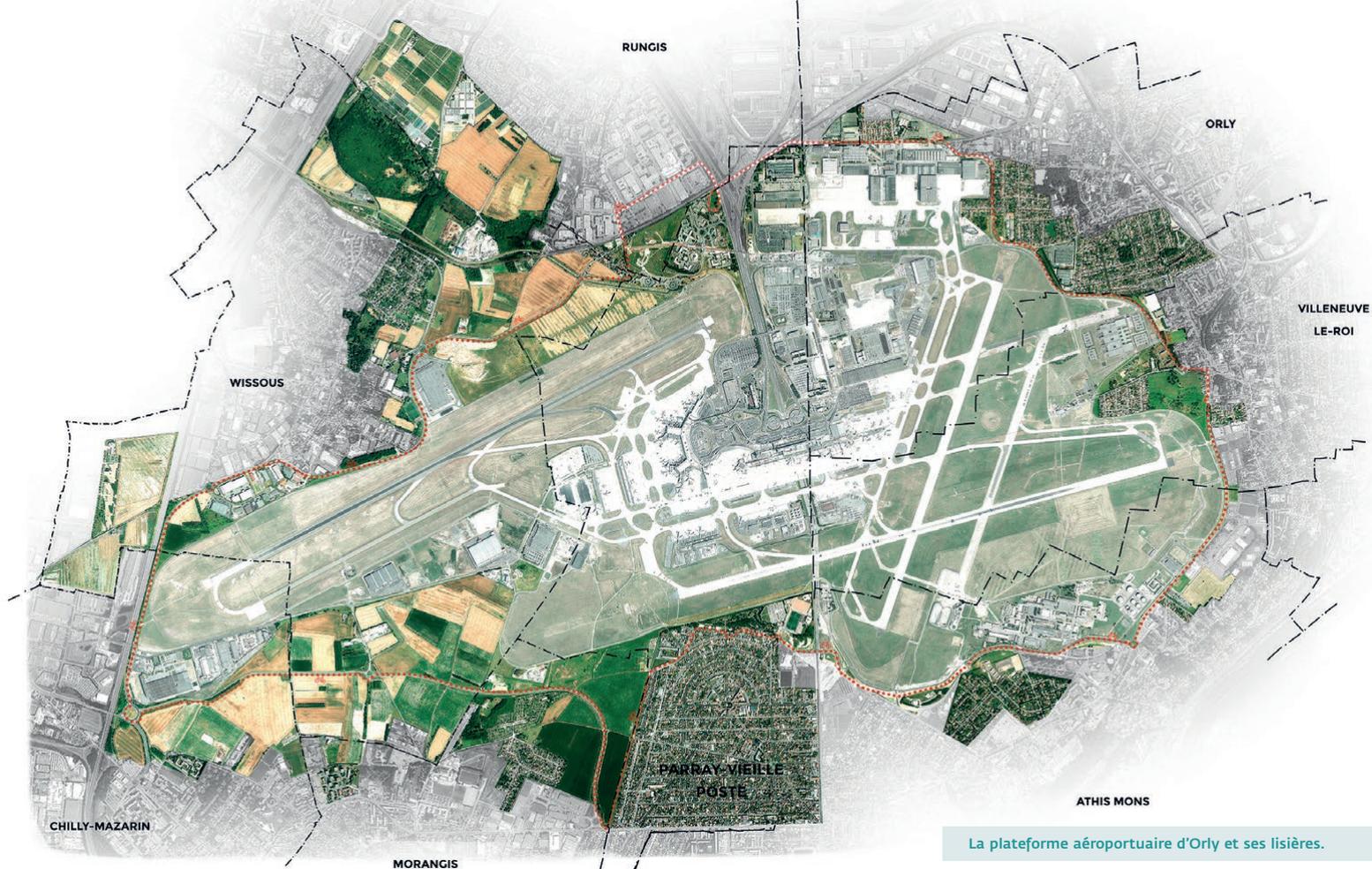


Nous sommes aussi intervenus pour la **Médiathèque de Morsang-sur-Orge**, dans le cadre de la Semaine de la mémoire. Cette rencontre s'est attachée à l'espace de la maison comme premier univers de l'homme, et base de sa mémoire. Elle a permis de s'interroger sur le rôle de l'architecture et la survie à la fois de l'être humain et de la mémoire en son absence.

À la **MJC de Villebon-sur-Yvette**, nous avons proposé une exposition sur l'aménagement du territoire dans le cadre d'Images d'Avenirs en Essonne. Nous avons ainsi répondu à la demande de la MJC, qui recherchait une exposition pour expliquer ce qu'est un PLU et, ce que sont les enjeux de l'aménagement d'un territoire.

Avec **Terre & Cité**, nous avons participé à la réalisation de l'exposition **SACLAY COP-le plateau de Saclay sous le prisme du climat**.





La plateforme aéroportuaire d'Orly et ses lisières.



Dans le cadre de la Nuit des Musées soirée spéciale « Juvisy en vitrine »

Nos travaux aux côtés de la mairie de Juvisy-sur-Orge et de la communauté d'agglomération pour une charte des devantures commerciales ont trouvé une valorisation originale et appréciée avec cette visite nocturne « Juvisy en vitrine! » avec la Maison de Banlieue et de l'Architecture (MdBA). Cette soirée de découverte des commerces de la rue piétonne d'hier à aujourd'hui a eu lieu le 21 mai 2016. L'exposition « À l'enseigne de la banlieue, histoire et projets de commerces », se poursuit jusqu'au 17 décembre prochain à la MdBA, à Athis-Mons.

Le CAUE de l'Essonne est également contributeur d'un texte dans le cahier « Maison de Banlieue » qui accompagne l'exposition.

Nos partenaires dans l'enseignement supérieur

Les étudiants sont les professionnels de demain. Pour leur montrer la réalité des métiers de l'aménagement, nous travaillons avec ces grandes écoles et universités franciliennes.

Voici un aperçu de nos interventions dans les établissements d'enseignement supérieur dont nous sommes partenaires.

- **Université de Nanterre.** Nous sommes intervenus lors d'un laboratoire consacré au pavillonnaire, autour du thème : « Le périurbain pour une nouvelle forme de la ville durable. »

- **Université d'Evry Val d'Essonne.** La faculté d'Evry souhaite ouvrir une licence professionnelle « Protection et valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel ». Le CAUE a apporté son expertise en soutien.

- **Université Panthéon-Sorbonne.** Tenue d'une séance de travail à propos du projet de territoire sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois. Trois thématiques ont été abordées : accessibilité,

centralités et mutations pavillonnaires. Des pistes de projets ont été présentées par les étudiants.

- **Université de Paris-Est-Créteil.** Nous sommes intervenus dans le cadre d'une journée d'études organisée par le Lab'Urba : « Du bien commun aux biens communs : formes, gouvernance et acteurs d'une politique territoriale autour de la question du/des bien(s) commun(s) ». Dans un premier temps, il s'est agi d'explorer la notion de « Bien commun » avec ces chercheurs : Catherine Larrère (philosophe, professeur émérite Université Paris I-Panthéon Sorbonne), Perrine Michon (géographe-urbaniste, UPEC, Lab'Urba) et Jacques Lepart (CNRS, CEFE). Nous avons ensuite animé des ateliers avec des acteurs locaux pour tester l'efficacité de cette notion sur l'aménagement des territoires et des projets urbains. Ont participé : Olivier Boinot (du cabinet Helixéo – Le vivant autrement), Jean-Pierre Clarac (paysagiste-conseil DRIEA-

UTEA 94), David Laborey (responsable territorial ANRU – DRIHL – UTHL 94)

- **École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.** Nous avons participé aux présentations de l'atelier de troisième année, « Plateau de Saclay : un territoire métropolitain ».

- **Lycée d'Igny.** Travail avec les lycéens autour du projet Plateau de Saclay pour caractériser ce territoire, dégager ces points forts et ces points faibles, les intéresser à des problématiques de développement et d'aménagement territorial.

- **École d'Architecture de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée.** Présentation des études du DSA d'architecte-urbaniste au sein de l'atelier de projet urbain et territorial encadré. ■



Les étudiants de Paris-Est-Créteil deviennent vidéo-reporters pour notre atelier sur la Trame verte et bleue.

Pour la seconde année consécutive, le CAUE 91 a signé une convention avec l'UPEC, Université Paris-Est Créteil, dans le cadre de la licence professionnelle « Aménagement des territoires urbains » représentée par Perrine Michon. Elle propose à des étudiants de réaliser de courtes vidéos dans le cadre d'une commande réelle. Cette année, notre commande portait sur le SRCE. À l'arrivée, une vidéo intitulée *Trame verte et bleue, entre perception et réalité*, présentée par les étudiants lors de la journée de clôture de notre action auprès des élus sur le Schéma de Cohérence Écologique (voir pages 18-19). Nos partenaires (l'État, la région, et les collectivités) l'ont trouvée très pertinente et ont souhaité s'en saisir pour lancer les débats sur la Trame verte et bleue!



Nos actions auprès du jeune public

En lien étroit avec notre Union régionale des CAUE d'Île-de-France, nous multiplions les actions pédagogiques dans le milieu scolaire et aussi à l'extérieur, pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et à leur environnement.



LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Depuis treize ans, les CAUE d'Île-de-France invitent les jeunes écoliers, collégiens et lycéens franciliens à une avant-première des Journées Européennes du Patrimoine : le vendredi précédent le week-end pour le grand public, ils ont un accès privilégié à des lieux, insolites, poétiques, méconnus, ou de référence, dans les huit départements franciliens.

Ce programme gratuit, sur mesure pour les jeunes, leur donne accès au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel d'Île-de-France. Ils sont sensibilisés aux notions d'espace, de repère et d'identité, découvrent autrement le territoire francilien. Pour les CAUE, c'est l'occasion de créer de l'appétit pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage ; une autre manière de rendre le jeune public attentif à son cadre de vie et investi dans son évolution.

Le 18 septembre 2015, l'opération a concerné plus de 4200 jeunes, qui se sont vu ouvrir 29 sites en Essonne.



LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

Pour sensibiliser le public scolaire à l'architecture, au paysage et à la ville, des professionnels se mobilisent toute l'année. C'est la vocation de l'opération Les Architectes et les Paysagistes dans les classes.

L'action est organisée en Essonne depuis 2011-2012 en partenariat avec l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Maison de l'Architecture en Île-de-France, la Fédération Française du Paysage, les CAUE 75, 93, 94, 95, et les académies de Paris, Créteil et Versailles.

FLASH TON PATRIMOINE

Flash ton Patrimoine est un concours photo organisé par les CAUE d'Île-de-France, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication. Les concurrents, seuls ou en groupe, sont invités à photographier un lieu, un événement, une personne et à publier leurs photos avec un texte libre inspiré par le sujet.

En novembre 2015, au Carrousel du Louvre à Paris, un historique des trois éditions de *Flash ton patrimoine* a été proposé au stand URCAUE. L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France était en effet présente au Salon International du Patrimoine Culturel sur le thème « Patrimoine et Modernité ».



Cette présentation, ainsi que la réussite du concours 2015-2016, qui a rassemblé pas moins de 360 contributions, montre bien que les enfants, adolescents et jeunes adultes sont heureux de contribuer à établir un inventaire de leur patrimoine et de construire une cartographie illustrée et affective de leur territoire.

NOUS DIFFUSONS

Comment valoriser et faire connaître les actions du CAUE tout en rationalisant nos moyens? C'est l'objectif constant de notre politique de diffusion. Nous avons à cœur de mettre en œuvre la spécificité d'intervention du CAUE à la fois technique, pédagogique, culturelle et participative.

Pour être un centre
de ressources
au service de tous

Cette année, les cinq numéros thématiques de la **Gazette du CAUE** ont donné à voir à l'ensemble de nos contacts ce que nous faisons pour le climat, la place que nous donnons au jeune public, au « faire ensemble », ou encore nos actions en faveur du paysage.

Cette Gazette informe également sur la richesse du dialogue que nous entretenons avec les élus, les habitants, les agents des collectivités, et les professionnels qui renouvellent profondément les pratiques de notre territoire en mouvement.

Enfin, nous avons travaillé à faire de **notre site Internet** un véritable centre de ressources au service de tous, consacré à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et à l'environnement, pour accompagner les projets de chacun : réfléchir à son projet d'habitat et à son lieu de vie. 📖

NOTRE SITE INTERNET

Notre site évolue pour devenir un véritable centre de ressources sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement. Vous y retrouvez notre actualité, nos publications, l'Observatoire des réalisations architecturales et urbaines des CAUE, nos événements...

À disposition également, de nombreuses fiches pratiques, des informations, des contacts, des liens utiles (dans l'espace Ressources).

Grâce à notre Union régionale, nous vous proposons aussi le Res'AUe, l'espace documentaire mutualisé des CAUE d'Île-de-France, dans lequel chacun peut puiser et trouver articles, références bibliographiques...

www.caue91.asso.fr/

+ de 10 000 vues !

NOTRE GAZETTE

Avec notre lettre d'informations, nous voulons donner à voir et partager nos actions. Au CAUE de l'Essonne, nous sommes fiers d'accompagner un territoire en mouvement, aux côtés d'élus, d'habitants, d'agents des collectivités et de professionnels qui renouvellent profondément les pratiques d'aménagement. Notre Gazette vous invite à ce dialogue permanent.

LA MINUTE MÉTROPOLE

Chaque semaine depuis plus d'un an, avec La Minute Métropole, les CAUE d'Île-de-France vous font découvrir le regard singulier et original de passants ou d'acteurs de la société civile, engagés dans la vie culturelle, économique, associative du territoire. Ils s'expriment sur leurs projets, expériences, aspirations lors de courtes interviews. Cette mosaïque de récits sur la métropole d'aujourd'hui nous permet de mieux la projeter demain.

En donnant la parole à tout un chacun, les CAUE d'Île-de-France souhaitent apporter une contribution positive autour de la réflexion sur la métropole du Grand Paris. Les CAUE tiennent leur engagement auprès des Franciliens et assurent leurs missions d'intérêt public.

Le CAUE de l'Essonne a été créé en 1979 par le Conseil général dans le cadre de la loi sur l'Architecture, qui affirme l'intérêt public de la qualité du cadre de vie. La gouvernance du CAUE est définie par des statuts types, approuvés par décret. Elle rassemble, au sein d'un Conseil d'administration, des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager, des représentants de la société civile.

Le président est choisi par le Conseil d'Administration parmi les représentants des collectivités territoriales. Ce mode de gouvernance fait du CAUE un espace privilégié de dialogue entre les acteurs du territoire.

Le mandat des administrateurs est de trois ans, renouvelable.

Le Conseil d'administration est composé de 21 membres et 4 invités permanents, répartis dans 4 collèges :

1^{er} collège : six représentants des collectivités territoriales désignés par le Conseil départemental

- Thomas Joly, maire de Verrières-le-Buisson, Président du CAUE de l'Essonne (élu le 10 Juillet 2015) ;
- Olivier Clodong, conseiller départemental, Vice-Président du CAUE de l'Essonne (élu le 10 Juillet 2015) ;
- Jeannick Mounoury, maire des Granges-le-Roi ;
- Nicole Poinot, conseillère départementale déléguée ;
- Stéphane Raffalli, conseiller départemental ;
- Brigitte Vermillet, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Vice-Présidente du CAUE de l'Essonne (élu de 10 Juillet 2015).

2^e collège : trois représentants de l'État

- Catherine Joanny, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine ;



La loi sur l'Architecture

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. [...] En conséquence [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. [...] »

Extrait de la Loi du 3 janvier 1977

1979

Création du CAUE de l'Essonne,
mis en place par le Conseil général
dans le cadre de la **loi sur l'Architecture**.

- Yves Rauch, directeur de la Direction départementale des territoires ;
- Lionel Tarlet, directeur académique des Services de l'Éducation nationale ;

3^e collège : six personnalités nommées par le Préfet, dont les centres d'intérêt ou les travaux sont liés aux problématiques propres aux CAUE

- Laurent Arnoult, architecte, représentant des Architectes de l'Essonne ;
- Laurent Delage, représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne ;
- Valérie Flicoteaux-Melling, architecte, représentante de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France ;
- Thierry Laverne, paysagiste, représentant la Fédération française du Paysage ;
- Claude Trescarte, Essonne Nature Environnement ;
- Sandrine Zerbib, directrice de l'Association départementale pour l'Information sur le Logement.

4^e collège : six membres élus par l'Assemblée générale

- Laurence Bazin, déléguée générale Cinéam ;
- Evelyne Bouzzine, directrice du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- Philippe Brousse, directeur Mission Locale Nord Essonne ;
- Béatrix Goeneutte, directrice de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons ;
- Laurent Hudon, architecte, Secrétaire (élu de 6 novembre 2015) ;
- Daniela Pennini, architecte, urbaniste, trésorière (élu de 6 novembre 2015).

Un représentant élu par le personnel, siégeant avec voix consultative

- Béatrice Julien-Labruyère, paysagiste conseiller au CAUE de l'Essonne.



Des Invités permanents assistent aussi aux séances :

- Gilles Borie, expert-comptable au CAUE de l'Essonne;
- Pierre Caperaa, commissaire aux comptes du CAUE de l'Essonne;
- Jean-Marc Chailloux, directeur du PACT Essonne;
- Jean-Claude Houssinot, géomètre expert honoraire, membre d'honneur.

L'ensemble des adhérents compose, avec les membres du Conseil d'administration (CA), l'Assemblée générale du CAUE. Les adhérents sont représentés au sein du CA par six membres qu'ils élisent tous les trois ans.

L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président. Elle délibère sur le programme d'actions proposé par le CA. Elle entend le rapport moral et financier qui établit le bilan de l'action du CAUE, vote le budget et approuve les comptes (article 3 des statuts).

Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Le financement du CAUE provient :

- Depuis le 1^{er} mars 2012, d'une fraction, votée par le Conseil Départemental, de la part départementale de la Taxe d'Aménagement perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme déposés.
- Des contributions liées à des conventions d'objectifs partenariales, conclues avec des collectivités ou des partenaires publics.
- Des cotisations de ses adhérents.

Le CAUE fait également parti des conseils d'administration de différentes structures : LADIL, CRPVE, MDBA, CINEAM, TERRE ET CITE, SOLIHA 91.

Le CAUE participe aussi aux commission « Sites et Paysages », Formation « publicité » et aux CDAC. ■

L'accueil des stagiaires conforte le CAUE 91 dans sa mission de conseil auprès des collectivités locales, la recherche d'innovation dans les méthodes. Nous faisons tout pour que le stage de ces jeunes étudiant.e.s soit formateur, en leur confiant de vraies missions.

- Nicolas Auroy, Université Paris Diderot Paris 7. Résidence sociale de jeunes des Bords de Seine, montage d'un événement régional pour le Mois de l'architecture.
- Agnès Camandona, UPEC Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines Université Paris Créteil. Aménagement d'une promenade urbaine autour de l'aéroport d'Orly; les mutations du tissu pavillonnaire en Essonne.
- Cerise David, École Nationale Supérieure du Paysage. Étude préalable sur l'application du SRCE (Trame verte et bleue) sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- Julie Hébert, Université Bordeaux Montaigne. Organisation d'un cycle d'ateliers à destination des collectivités du territoire sur la mise en œuvre de la Trame verte et bleue.
- Solène Palenciano, Panthéon Sorbonne. Projet de recherche AGRIGE.
- Et Killain Griset, Institut du Sacré-Cœur de la Ville du Bois, pour un stage d'observation. ■

Notre équipe permanente

L'équipe du CAUE de l'Essonne réunit des compétences et des expertises variées – architectes, paysagistes, urbanistes – afin de concilier problématiques environnementales, qualité paysagère, architecturale et urbaine. Elle répond ainsi aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités qu'elle accompagne.



Evelyne **LUCAS**,
architecte, directrice



Valérie **KAUFFMANN**,
paysagiste et urbaniste,
directrice adjointe



Béatrice **JULIEN
LABRUYÈRE**, paysagiste
conseiller



Christian **BINETRUY**,
architecte conseiller



Christine **LECONTE**,
architecte et urbaniste
conseiller



Clément **BRIANDET**,
paysagiste conseiller



Corinne **SEPTIER**,
assistante administrative



David **POTIN**,
infographiste, webmaster



Emilie **MARTIN**,
documentaliste



Enrico d'**AGOSTINO**,
architecte conseiller



Marcela **CONCI**,
architecte conseiller



Marianne **JEANNIN**,
assistante de direction,
comptable



Nolwenn **MARCHAND**,
architecte et paysagiste
conseiller



Charlotte **CAUWER**,
architecte conseiller

Venez échanger, travailler, vous former avec nous. Adhérez au CAUE de l'Essonne !

ADHÉRER AU CAUE 91, C'EST :

- **PRENDRE PART** aux décisions et aux orientations de la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée générale.
- **BÉNÉFICIER** d'une réponse prioritaire pour :
 - **être accompagné** dans l'élaboration de votre projet communal ou intercommunal (diagnostic, cahier des charges, documents d'urbanisme...). Dans ce cadre une convention est établie. L'intervention se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'oeuvre.
 - **être aidé** dans l'élaboration de votre projet d'habitat (construction, extension, rénovation énergétique...).
 - **être assisté** par un architecte ou un paysagiste aux jurys dans le cadre d'appels d'offres.
 - **être appuyé** dans l'organisation d'actions de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage (visites, parcours, conférences...).

- **BÉNÉFICIER** d'une information prioritaire pour :

- **être convié gratuitement** aux manifestations organisées par le CAUE (exposition, colloque, forum...).
- **être invité** aux formations, voyages d'étude à des tarifs préférentiels.
- **être destinataire** de nos publications (questions de terrain, cahiers d'étude, la gazette du CAUE de l'Essonne, rapport d'activités...).

- **INTÉGRER** le réseau CAUE pour :

- **disposer d'un accès privilégié** à RES'AU, l'espace documentaire des CAUE d'Ile-de-France (recherches documentaires, dossiers thématiques, veille...).
- **participer à la constitution** des Observatoires (des CAUE, de la qualité architecturale Ile-de-France, Essonne Aménagement Exempleaire).

TARIFS	
Particuliers, professionnels indépendants (les étudiants, chômeurs et retraités paient 50% du tarif, joindre photocopie du justificatif)	
individuel	20,00 €
soutien	150,00 €
bienfaiteur	200,00 €
Sociétés industrielles et commerciales, organismes professionnels, chambres consulaires,	
	350,00 €
Associations, Établissements d'Enseignement	
	50,00 €
Communautés de Communes	
	1 500,00 €
Communautés d'Agglomération	
	3 000,00 €
Communes par habitant	
	0,10 €
Avec une cotisation minimum de	
	200,00 €
Et une cotisation plafond de	
	2 500,00 €

**L'adhésion est valable un an
à compter de la date d'inscription.**

Structure :

Prénom – NOM :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Adhère au CAUE de l'Essonne pour une durée d'un an et règle la somme de :

(voir les tarifs dans le tableau ci-dessus)

Souhaite une facture

CAUE DE L'ESSONNE :
CRÉDIT COOPÉRATIF Agence EVRY
code banque 42559
code guichet 00024
compte n° : 21026250704 - clé RIB 76

le :
Signature mandataire et cachet

CAUE • DE L'ESSONNE |

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Maison départementale de l'habitat
1 bd de l'Écoute s'il pleut
91035 Évry cedex

Tél. : 01 60 79 35 44
Fax : 01 60 78 45 81
caue91@caue91.asso.fr

Retrouvez-nous sur
www.caue91.asso.fr

